

**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 8 août 2018

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

|                                                         |                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Immatriculation au RCS, numéro</i>                   | 841 587 850 R.C.S. Dijon                                                                                                             |
| <i>Date d'immatriculation</i>                           | 08/08/2018                                                                                                                           |
| <i>Dénomination ou raison sociale</i>                   | <b>HYDRORETURN</b>                                                                                                                   |
| <i>Forme juridique</i>                                  | Société par actions simplifiée (Société à associé unique)                                                                            |
| <i>Capital social</i>                                   | 10 000,00 Euros                                                                                                                      |
| <i>Adresse du siège</i>                                 | 8 rue du Château 21230 Musigny                                                                                                       |
| <i>Siège installé au domicile du représentant légal</i> |                                                                                                                                      |
| <i>Activités principales</i>                            | Production d'électricité, rénovation, mise en conformité, construction en sous Traitance et exploitation de centrale hydroélectrique |
| <i>Durée de la personne morale</i>                      | Jusqu'au 07/08/2117                                                                                                                  |
| <i>Date de clôture de l'exercice social</i>             | 31 décembre                                                                                                                          |
| <i>Date de clôture du 1er exercice social</i>           | 31/12/2019                                                                                                                           |

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

**Président**

|                                  |                                        |
|----------------------------------|----------------------------------------|
| <i>Nom, prénoms</i>              | DE ROQUEFEUIL Guilhem, Louis, Berenger |
| <i>Date et lieu de naissance</i> | Le 25/05/1987 à Suresnes (92)          |
| <i>Nationalité</i>               | Française                              |
| <i>Domicile personnel</i>        | 8 rue du Château 21230 Musigny         |

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

|                                          |                                                                                                                                      |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Adresse de l'établissement</i>        | 8 rue du Château 21230 Musigny                                                                                                       |
| <i>Nom commercial</i>                    | HYDRORETURN                                                                                                                          |
| <i>Activité(s) exercée(s)</i>            | Production d'électricité, rénovation, mise en conformité, construction en sous Traitance et exploitation de centrale hydroélectrique |
| <i>Date de commencement d'activité</i>   | 30/07/2018                                                                                                                           |
| <i>Origine du fonds ou de l'activité</i> | Création                                                                                                                             |
| <i>Mode d'exploitation</i>               | Exploitation directe                                                                                                                 |

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

## PONT DE ROIDE – L'ISLE SUR LE DOUBS

2A RUE DES BUIS 25150 PONT DE ROIDE

2 RUE DU MAGNY 25250 L'ISLE SUR LE DOUBS

Tél : 03 81 35 87 07 Fax 03 81 96 48 37- Email [08530@creditmutuel.fr](mailto:08530@creditmutuel.fr)- BIC : CMCIFR2A

SAS HYDRORETURN

8 rue du Château

21230 MUSIGNY

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS, le 25 novembre 2021

### Objet : Lettre d'intention d'étude de financement

Monsieur, Madame,

Nous, Caisse de Crédit Mutuel de Pont-de-Roide/ L'Isle-sur-le-Doubs, 2 rue du Magny 25250 l'Isle-sur-le-Doubs, confirmons être en étude de la demande de financement d'une petite centrale Hydro-électrique sollicitée par la **SAS HYDRORETURN** Siren n ° 841587850 sise 8 rue du Château, 21230 Musigny et représentée par Mr Guilhem de Roquefeuil.

Cette demande recueille dès à présent les prérequis nécessaires à une première analyse élémentaire, mais nécessite un accord définitif pour le montant maximum sollicité de 2 300 000€ HT.

Vous voudrez bien noter que cet avis sera donné sous réserve :

De la validation du projet par notre unité engagements

- De Mr Guilhem de Roquefeuil en qualité d'associés
- De la constitution des garanties et assurances,
- De la production de tous les documents imposés par les réglementations correspondant à la nature du financement,
- De la conformité des éléments du dossier porté à notre connaissance à ce jour.

Cette attestation a une durée de validité d'un mois.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Karen TOURNOUX, directrice

**Crédit Mutuel**  
Pont de Roide  
L'Isle sur le Doubs  
**Karen TOURNOUX**  
Tél. 03 81 35 87 07  
Email : [08530@creditmutuel.fr](mailto:08530@creditmutuel.fr)

Confidentiel

Le 15 juillet 2021,

À l'attention de Guilhem de Roquefeuil, président d'Hydroreturn (le « **Sponsor** »).

Objet : Construction d'une centrale hydroélectrique située à l'Isle-sur-le-Doubs (le « **Projet** »).

Monsieur,

Nous faisons référence à votre projet de développer, construire et exploiter une centrale de production d'électricité d'origine hydraulique située à l'Isle-sur-le-Doubs. Vous avez invité notre société à confirmer son intérêt sur le volet du financement participatif du Projet (l'« **Opération** »).

Au cours de nos discussions, nous avons pris connaissance du Projet. Nous avons également compris votre intention d'avoir recours à une solution de financement participatif dans la structure financière que vous envisagez. Nous sommes en ligne avec votre vision du financement participatif et nous serions ravis de vous accompagner sur cette Opération.

En effet, sous réserve des conditions ci-dessous, nous sommes heureux de vous confirmer notre vif intérêt à structurer et arranger l'Opération sur la base des principaux termes et conditions indicatifs figurant en annexe 1, et envisageons une collecte d'environ 363 000 Euros.

Par ailleurs, nous souhaitons souligner les points suivants :

- Notre société a récemment structuré et arrangé des collectes de financement participatif pour la construction et l'exploitation de nombreux projets dans le domaine de la Transition Energétique, et connaît donc de façon précise les conditions dans lesquelles les collectes s'effectuent pour ces types de projet. Lumo intervient ou est intervenu récemment dans les projets suivants :
  - Des collectes pour un montant total de 1,8 m€ pour plusieurs opérateurs pour des projets de centrales hydroélectriques ;
  - Des collectes pour un montant total de 58 m€ pour deux leaders français des projets de toitures solaires et de centrales solaires ;
  - Des collectes pour un montant total de 2 m€ pour Neoen pour des projets de centrales solaires ;

---

**Votre épargne, votre énergie**

132 rue Fondaudège, c/o Héméra, 33000 BORDEAUX

Tel : 06 17 14 74 60 - [www.lumo-france.com](http://www.lumo-france.com)

LUMO SAS au capital social de 2 174 700 euros – RCS Bordeaux 749 957 486 – Conseiller en investissements participatifs  
n°13000893



- Des collectes pour un montant total de 0,7 m€ pour Wpd pour des projets de parcs éoliens.
- Nous considérons que le cadre réglementaire proposé permet d'envisager un financement participatif.
- Nous confirmons que les hypothèses retenues pour les taux et maturité mentionnées à l'annexe 1 semblent appropriées au vu des conditions de marché actuelles et pourraient être obtenues pour un projet présentant un profil de risque similaire.

La mise en place effective de l'Opération par Lumo reste bien entendu sujette aux conditions habituelles relatives à la mise en place de nouveaux financements participatifs de ce type incluant notamment (i) la transmission de documents KYC satisfaisants pour Lumo, (ii) l'accord de notre comité interne de sélection, (iii) l'obtention et la validation de toute l'information nécessaire à la mise en ligne de l'Opération sur notre site internet et à la réalisation de due diligences satisfaisantes, (iv) l'obtention du financement bancaire du Projet, (v) des conditions de marché satisfaisantes, et (vi) la signature d'une convention de partenariat entre Lumo et le Sponsor ainsi que la finalisation d'une documentation d'émission de titres acceptable pour les investisseurs.

Cette lettre est régie par le droit français et tout différend sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

---

Cédric BUSIN-LEHEC  
Directeur Commercial  
Lumo



---

## Annexe 1 : Résumé des Principaux Termes et Conditions indicatifs du financement participatif

---

Les caractéristiques générales envisagées sont les suivantes :

|                             |   |                                     |
|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Titres                      | : | Obligations Simples ou Convertibles |
| Montant de la collecte      | : | 363 000 €                           |
| Échéance                    | : | 7 ans                               |
| Type de remboursement       | : | Amorti                              |
| Valeur nominale ou multiple | : | 50 €                                |
| Taux d'intérêt              | : | 5% à 6%                             |
| Paiement des annuités       | : | Annuel                              |

|                                                     |              |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| <b>9 - ACTION ECONOMIQUE</b>                        |              |
| <b>91 - Interventions économiques transversales</b> | <b>40.01</b> |
| <b>Dispositif Croissance</b>                        |              |

### Aide à l'investissement matériel

#### OBJECTIFS

- Accompagner des projets d'investissements liés à l'outil de production en consolidant la trésorerie en vue de financer les investissements immatériels ;
- Rechercher un effet levier maximum de l'aide sur les financements bancaires (crédit-bail ou financement bancaire moyen long terme).

#### NATURE

- Aide sous forme d'avance remboursable ;
- Durée : 5 ans dont 6 mois de différé.

#### MONTANT

Sous réserve des régimes d'aide applicables et dans le respect des plafonds d'intervention de ces régimes, l'intervention de la Région est la suivante :

- Taux : 20 % de l'assiette éligible retenue avec un plafond d'aide à 250 000 € (taux porté à 30 % en zone AFR) ;
- Plancher de dépenses éligibles minimum 80 000 €.

Inscription dans la limite du budget alloué.

#### FINANCEMENT- CRITERES D'ELIGIBILITE

- Un prêt bancaire (ou crédit-bail) d'un montant équivalent au montant de l'investissement envisagé est exigé ;
- Avance remboursable versée en totalité à la demande du bénéficiaire.

Dépenses éligibles : matériels neufs y compris installations liées et équipements spécifiques.

Ne sont pas éligibles : matériels roulants, manutention, bureautique.

La régie autonome ARDEA est chargée, après délibération de la Région, de la gestion administrative et financière des avances remboursables aux PME-PMI et de leur remboursement. Les modalités de gestion sont définies par voie de convention.

Particularités liées aux projets éligibles aux fonds européens :

- FEDER : en co-financement de l'aide européenne, l'aide régionale s'effectue sous la forme d'une avance remboursable ;
- FEADER : en co-financement de l'aide européenne pour les industries agro-alimentaires, l'aide régionale prendra la forme d'une subvention selon les modalités définies dans l'appel à projets en cours du Programme de Développement Rural.